



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES LETTRES

Version officielle du 16.12.2015

DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ANTIQUITE

PLAN D'ÉTUDES D'ARCHEOLOGIE CLASSIQUE

**BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE
BACHELOR OF ARTS (BA)**

Entrée en vigueur : Septembre 2016



Avant-propos

Définition de la discipline

L'archéologie classique est la discipline des sciences de l'antiquité qui a pour objet les vestiges matériels et l'imaginaire de l'antiquité gréco-romaine, y compris dans ses champs d'influence et dans les cultures avoisinantes (étrusque, italique, punique etc.), du bassin méditerranéen et dans les régions de la mer Noire depuis le Néolithique jusqu'à la fin de l'Empire romain. Elle étudie en outre l'influence qu'a exercée l'art antique aux périodes postérieures.

Alors que l'archéologie classique a été conçue pendant longtemps comme un complément à l'enseignement des langues anciennes et de l'histoire ancienne, elle s'est développée en particulier depuis la fin du XIX^e siècle pour devenir un domaine spécialisé des sciences de l'antiquité qui demande à présent non seulement des connaissances des documents archéologiques et de l'histoire de l'art antique, mais aussi des diverses méthodes et techniques de recherche, de fouille et de documentation, sans négliger les autres sources d'information possibles, en particulier les textes antiques. L'intérêt scientifique obéit à une logique d'ouverture vers d'autres domaines comme p. ex. la pré- et la protohistoire européenne, l'archéologie des provinces romaines et paléochrétiennes, la philologie grecque et latine, l'histoire ancienne, l'égyptologie, l'histoire des religions antiques, les langues et les civilisations de la Mésopotamie ainsi que l'histoire de l'art.

Objectifs d'apprentissage

Les enseignements doivent assurer une formation structurée en archéologie classique (méthodes de travail, y compris les techniques de fouille, connaissance de la culture matérielle, de l'histoire de l'art antique etc.), avec des ouvertures sur d'autres domaines avoisinants, tout en dispensant une formation générale et une culture globale. Le Baccalauréat universitaire (Bachelor of Arts, abrégé BA) offre une formation de base avec des connaissances générales des cultures concernées ainsi que des méthodes de travail et de recherche qui permettent de s'orienter par la suite sur une vaste gamme de métiers et d'activités, où il est essentiel de savoir décrire et classer avec précision et concision les données d'un problème, d'analyser sa structure et ses caractéristiques avec clarté, de définir son contexte et d'arriver ainsi à comprendre sa genèse et son importance. La Maîtrise universitaire (Master of Arts, abrégé MA) permet d'approfondir les connaissances de la culture matérielle et des méthodes de travail acquises au niveau du BA, de développer des prises de position et la critique scientifique, au moyen d'études de sujets et de thématiques exemplaires, et de soumettre à l'examen les connaissances par la rédaction d'un mémoire de master. Les capacités acquises préparent aux études doctorales, nécessaires pour les étudiant-e-s qui envisagent une carrière académique.

Débouchés

En archéologie classique, la carrière universitaire offre un nombre très restreint de postes, non seulement en Suisse où des enseignements d'archéologie classique existent à Bâle, Berne, Fribourg, Genève, Lausanne, Neuchâtel et Zurich, mais aussi à l'étranger où un certain nombre d'archéologues classiques formé-e-s en Suisse occupent à l'heure actuelle des chaires ou d'autres postes comme titulaires. L'autre filière, celle des musées, n'est pas plus facile à



atteindre, puisqu'il n'existe, en Suisse, que deux collections d'antiquités classiques importantes, celles de Bâle et de Genève, complétées par des collections universitaires, comme par exemple à Zurich. En revanche, l'enseignement secondaire offre une large gamme de possibilités, à condition d'avoir pris en seconde branche une discipline enseignable (le latin, l'allemand ou l'anglais, par exemple ; la connaissance de plusieurs langues modernes est essentielle pour les études en sciences de l'antiquité, alors que la connaissance du latin et/ou du grec est souhaitable). D'autres postes accessibles aux archéologues classiques se trouvent dans le secteur public (administrations communales, cantonales et fédérales, en particulier dans le domaine des affaires culturelles, les services d'archéologie préventive etc.) ainsi que dans le secteur privé (maisons d'édition, fondations privées, médias etc.).

Disciplines connexes

Il est recommandé aux étudiant-e-s qui choisissent l'archéologie classique comme discipline A de choisir une de ces disciplines pour leur discipline B ou leur 15^e module à option. Inversement, les étudiant-e-s de ces disciplines auront avantage à choisir l'archéologie classique comme une de leurs disciplines secondaires.

Parmi les disciplines connexes on mentionnera par ordre alphabétique (principalement à l'UniGE) :

- Archéologie préhistorique et anthropologie
- Archéologie paléochrétienne et byzantine (UNIFR)
- Archéologie des provinces romaines (UNIL)
- Égyptologie et Copte
- Histoire ancienne
- Histoire de l'art
- Histoire des religions
- Langues et civilisations de la Mésopotamie
- Philologie grecque et latine

Enseignements et autres éléments des études (BA)

CR-aé : Cours d'archéologie égéenne.

CS-méth. avancée : Cours-séminaire de méthodologie avancée en archéologie classique qui accompagne la rédaction du petit mémoire.

CR-p : Cours principal.

CR-préhist : Cours sur la préhistoire générale, dispensé dans le cadre du BA en biologie orientation préhistoire (Faculté des sciences) ou du BA en archéologie préhistorique et anthropologie (Faculté des lettres).

NB : Pour les étudiant-e-s ayant choisi comme autre branche de leur BA la discipline « Archéologie préhistorique et anthropologie » ce cours sera remplacé par un enseignement en Archéologie classique à proprement parler.

SE-aé : Séminaire d'archéologie égéenne.

SE-i : Séminaire d'introduction. Obligatoire pour tous les étudiants en début de cursus. Objectifs du cours : outils de travail (bibliothèques, moyens informatiques ; photographie etc.) ; méthodes d'analyse et de recherche y compris la méthodologie de terrain ; connaissance générale de l'évolution de la civilisation gréco-romaine, de l'époque géométrique à l'Antiquité tardive.



- SE-p : Séminaire principal. Objectifs : Acquisition des méthodes d'analyse ; récolte des données, résumé et présentation d'une synthèse. Un résumé par écrit et une synthèse sous forme d'un travail structuré, avec appareil critique, annotations dans un système cohérent, bibliographie etc. peuvent être demandés.
- CS-thém : Cours-séminaire thématique sur une discipline complémentaire en archéologie classique (Archéologie chrétienne et médiévale - introduction à l'archéologie de terrain ; numismatique ; droit de l'archéologie et des musées ; archéologie égéenne, etc.) **ou** cours sur la méthodologie de la recherche en archéologie, dispensé dans le cadre du BA en biologie orientation préhistoire (Faculté des sciences) ou du BA en archéologie préhistorique et anthropologie (Faculté des lettres).
- Petit mémoire : Le petit mémoire portant sur un thème choisi en accord avec le directeur ou la directrice de l'unité ou, suivant le sujet, avec un-e des enseignant-e-s, comprend environ 15 à 20 pages dactylographiées (env. 30-40'000 signes). Il atteste une recherche bibliographique et des connaissances suffisantes des règles de citation et traite de manière structurée du sujet choisi.
- Voyages d'études : Selon les possibilités de financement, les voyages d'études sont destinés à la visite de collections et de musées ou de sites archéologiques. La participation demande une contribution active dans un séminaire destiné à la préparation du voyage et/ou durant le voyage.
- Conférences : La participation aux conférences organisées par l'unité d'archéologie classique et par d'autres unités du Département des sciences de l'antiquité est vivement recommandée.
- Stages : Des stages de fouille et/ou de musée sont recommandés. Leur organisation est de la responsabilité des étudiant-e-s.

Évaluation

Chaque module fait l'objet d'une évaluation notée.

Les examens se font en principe à la fin du cours, au plus tard deux semestres après la fin de l'année académique concernée (cette règle est suspendue pour les étudiant-e-s répétant un examen, ainsi que pour des raisons médicales). Les dates et les modalités des évaluations sont énoncées par les enseignant-e-s au début de l'année.

Certains modules demandent l'obtention d'une attestation de séminaire pour leur validation. Les modalités d'évaluation des autres modules sont soit définies par le présent plan d'études, soit énoncées par l'enseignant-e au début de l'année.



Schéma modulaire

	Module		
I	BA1	Ens. : SE-i ; CR-aé ; SE-aé Evaluation : examen écrit (4 h)	
	BA2	Ens. : CR-p ; CR-préhist ou SE-p. Evaluation: examen oral (30 min.)	
II	BA3	Ens. : CR-p ; SE-p Evaluation: examen oral (30 min.) / att.	
	BA4	Ens. : CS-thém 1 ; CS- thém 2 Evaluation: évaluation notée / att.	
III	BA5	Ens. : CR-p ; SE-p Evaluation: examen oral (1 h) / att.	
	BA6	Ens. : CR-méth. avancée Petit mémoire	Pré-requis : BA1-BA4
	BA7	Module complémentaire	



BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE

BACHELOR OF ARTS (BA)

Condition d'admission :

- Il n'y a pas de conditions à satisfaire pour les étudiant-e-s qui choisissent l'archéologie classique au niveau du BA.

Module BA1	Archéologie classique 1	12 crédits
Description	<ul style="list-style-type: none"> • Séminaire d'introduction à l'archéologie classique : Objectifs du cours : méthodologie ; connaissance générale de l'évolution de la civilisation gréco-romaine, de l'époque géométrique à l'Antiquité tardive. • Séminaire d'archéologie égéenne. • Cours d'archéologie égéenne. 	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/semestre de CR, Archéologie égéenne. • 2h/semestre de SE, Archéologie égéenne. • 2h/Année de SE, Séminaire d'introduction 	
Attestation(s)	Les modalités pour l'attestation de participation au séminaire d'Archéologie égéenne sont définies par l'enseignant-e au début de l'enseignement.	
Evaluation	Examen écrit, 4 h (dissertation et/ou commentaire) L'examen évalue les connaissances obtenues dans le séminaire d'introduction et dans le cours d'archéologie égéenne.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Obligatoire pour tous les étudiants en début de cursus. • La réussite de ce module (note minimale : 4) conditionne l'accès au module BA6. 	



Module BA2	Archéologie classique 2	12 crédits
-------------------	--------------------------------	-------------------

Demi-module BA2a	Cours d'archéologie classique	6 crédits
Description	Cours principal.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Année de CR, Cours principal. 	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Examen oral (environ 30 minutes) sur le cours.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Demi-module BA2b	Cours préhistoire générale OU séminaire principal	6 crédits
-------------------------	--	------------------

AU CHOIX

Demi-module BA2b	Cours préhistoire générale	6 crédits
Description	Cours sur la préhistoire générale, dispensé dans le cadre du BA en Biologie (orientation préhistoire) à la Faculté des sciences.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Année de CR, Cours préhistoire générale. 	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Selon les modalités définies par le plan d'études du BA en biologie orientation préhistoire (Faculté des sciences) ou du BA en archéologie préhistorique et anthropologie (Faculté des lettres).	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	Les étudiant-e-s ayant choisi comme autre branche de leur BA la discipline « Archéologie préhistorique et anthropologie » ou « biologie orientation préhistoire » devront choisir le demi-module BA2b'.	

OU



Demi-module BA2b'	Séminaire principal	6 crédits
Description	Objectifs : Acquisition des méthodes d'analyse ; récolte des données, résumé et présentation d'une synthèse.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 2h/Année de SE, Séminaire principal.	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Exposé noté (oral ou par écrit) dans le cadre du séminaire.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Module BA3	Archéologie classique 3	12 crédits
Description	<ul style="list-style-type: none">• Cours principal.• Séminaire principal. Objectifs : Acquisition des méthodes d'analyse ; récolte des données, résumé et présentation d'une synthèse.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 2h/Année de CR, Cours principal.• 2h/Année de SE, Séminaire principal.	
Attestation(s)	La participation au séminaire principal est attestée selon les modalités définies par l'enseignant-e au début de l'enseignement. Un résumé par écrit et une synthèse sous forme d'un travail structuré, avec appareil critique, annotations dans un système cohérent, bibliographie etc. peuvent être demandés.	
Evaluation	Examen oral (environ 30 minutes) sur le cours principal.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	La réussite de ce module (note minimale : 4) conditionne l'accès au module BA6.	



Module BA4	Archéologie classique 4	12 crédits
Description	Module de thématiques complémentaires : <ul style="list-style-type: none"> • Cours-séminaire thématique 1. Cours-séminaire sur une discipline complémentaire en archéologie classique (Archéologie chrétienne et médiévale - introduction à l'archéologie de terrain ; numismatique ; droit de l'archéologie et des musées ; archéologie égéenne). • Cours-séminaire thématique 2. Cours-séminaire sur une discipline complémentaire en archéologie classique (Archéologie chrétienne et médiévale - introduction à l'archéologie de terrain; numismatique ; droit de l'archéologie et des musées ; archéologie égéenne, etc.) autre que celle du cours-séminaire thématique 1 <i>ou</i> cours sur la méthodologie de la recherche en archéologie préhistorique et anthropologie. 	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Année de CS, Cours-séminaire thématique 1. • 2h/Année de CS, Cours-séminaire thématique 2. 	
Attestation(s)	Les modalités pour l'obtention de l'attestation pour le cours-séminaire thématique 2 sont énoncées par l'enseignant-e en début d'année ou définies par le plan d'études du BA en archéologie préhistorique et anthropologie de la Faculté des sciences.	
Evaluation	Evaluation notée sur le cours-séminaire thématique 1 selon les modalités définies par l'enseignant-e au début de l'enseignement.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Module BA5	Archéologie classique 5	12 crédits
Description	<ul style="list-style-type: none"> • Cours principal. • Séminaire principal. Objectifs : Acquisition des méthodes d'analyse ; récolte des données, résumé et présentation d'une synthèse. 	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Année de CR, Cours principal. • 2h/Année de SE, Séminaire principal. 	
Attestation(s)	Les modalités pour l'attestation de participation au séminaire principal sont définies par l'enseignant-e au début de l'enseignement. Un résumé par écrit et une synthèse sous forme d'un travail structuré, avec appareil critique, annotations dans un système cohérent, bibliographie etc. peuvent être demandés.	
Evaluation	Examen oral de 60 min portant sur un sujet à définir au préalable avec l'examinateur.	
Condition(s)	/	



Remarque(s)	/
-------------	---

Module BA6	Archéologie classique 6	12 crédits
Description	<ul style="list-style-type: none"> • Cours de méthodologie avancée en archéologie classique qui accompagne la rédaction du petit mémoire. • Petit mémoire : travail écrit portant sur un thème choisi d'entente avec le directeur ou la directrice de l'unité ou, suivant le sujet, un-e des enseignant-e-s, comprend environ 15 à 20 pages dactylographiées (env. 30-40'000 signes). 	
Pré-requis(s)	Réussite du BA1 et du BA3 au préalable	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 1h/Année de CR, Cours de méthodologie avancée.. 	
Attestation	La participation au cours de méthodologie avancée est attestée selon les modalités définies par l'enseignant-e au début de l'enseignement.	
Evaluation	Le petit mémoire fait l'objet d'une soutenance orale d'une durée d'environ 30 minutes, dont il est tenu compte dans la note attribuée.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	Il est recommandé d'avoir réussi les modules BA2 et BA4 au préalable.	

Module BA7	Module complémentaire	12 crédits
<p>Module à choisir en accord avec le ou la responsable du plan d'études, de préférence parmi les disciplines suivantes : histoire ancienne ; philologie grecque ou latine ; histoire des religions antiques ; égyptologie ; langues et civilisations de la Mésopotamie ou parmi d'autres disciplines connexes.</p> <p>Conditions, attestation(s) et évaluation : selon le plan d'études de la discipline concernée.</p>		



MODULES OFFERTS AUX ETUDIANT-E-S D'AUTRES DISCIPLINES

Toutes les conditions spécifiées plus haut dans la description des modules s'appliquent.

Module BA1	Archéologie classique 1	12 crédits
Module BA3	Archéologie classique 3	12 crédits
Module BA4	Archéologie classique 4	12 crédits
Module BA5	Archéologie classique 5	12 crédits